



**HAL**  
open science

# L'artisanat au féminin. Les artisanes en France au XX ème siècle

Cédric Perrin

► **To cite this version:**

Cédric Perrin. L'artisanat au féminin. Les artisanes en France au XX ème siècle. Histoire et Sociétés, 2005, 16. hal-01470127

**HAL Id: hal-01470127**

**<https://hal.science/hal-01470127>**

Submitted on 17 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *L'artisanat au féminin.*

### *Les artisanes en France au XX<sup>ème</sup> siècle*

Cédric PERRIN, professeur agrégé et docteur en histoire. *Entre glorification et abandon. L'Etat et les artisans en France (1938-1970)*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, à paraître 2005.

L'affirmation selon laquelle les femmes seraient entrées dans la vie active avec la guerre de 1914-18 fait partie des mythes qui ont la vie dure. Elle est encore assez régulièrement servie dans des documentaires télévisés ou même des manuels du secondaire ou du primaire. Pourtant, l'historiographie récente a montré toute la vacuité de ce préjugé. Elle permet d'affirmer que les femmes ont toujours travaillé (Schweitzer, 2002). Ce travail a longtemps été sous-estimé car enfermé dans un cadre juridique et intellectuel qui le minore et qui alimente cécité statistique et invisibilité du travail féminin. Parmi les historiens, le débat s'est donc déplacé. La question n'est plus de démontrer que les femmes travaillent, et ce depuis longtemps, mais de mieux cerner une activité mal recensée. En effet, dans des secteurs comme l'agriculture et la boutique, les femmes travaillent avec leur mari mais sans être comptées dans la population active. Ce constat est parfois élargi à l'ensemble des petites entreprises indépendantes, dont l'artisanat. L'artisanat fait-il partie de cette sphère du travail oublié des femmes ?

#### **■ Des femmes dans un milieu d'hommes**

Un chiffre suffirait presque à clore le débat : 80% des artisans sont des hommes ; seulement 20% des artisans sont des artisanes<sup>1</sup>. Le terme artisane reste d'ailleurs fort peu usité. En 1938, on peut estimer, grâce au registre des métiers, que la France

---

<sup>1</sup> D'après des sondages réalisés dans les registres des métiers de Tours et de Bordeaux dans les années 1930 et 1950.

compte environ 139 000 artisanes<sup>2</sup>. Celles-ci ne représentent que 2,1% de la population active féminine. A la même date, l'ensemble des artisans (hommes et femmes) représente 3,8% de la population active totale. L'artisanat est donc relativement moins important dans la population active féminine que dans l'ensemble de la population active. Dans l'entre-deux-guerres, les femmes artisans sont minoritaires dans l'artisanat et plus encore dans la population active féminine.

Cette rareté se retrouve dans la plupart des activités de l'artisanat. Certains métiers apparaissent même quasi-exclusivement masculins. Nulle trace de femme peintre ou plombière, nulle maçonne ou charpentière. Or, le bâtiment est la plus importante branche de l'artisanat (Perrin, 2001). L'alimentation, autre activité majeure, présente le même profil tout comme la tonnellerie et l'ébénisterie, la mécanique et les métaux. Les femmes y sont à peine plus fréquentes que dans le bâtiment. Dans d'autres secteurs, sans être totalement absentes, les femmes restent assez peu nombreuses. Quelques artisanes travaillent dans l'ameublement, notamment comme tapissières, et dans le cuir. A la fin des années 1930, le bourrelier du village de Monthondon, dans le nord de la Touraine, par exemple, est une femme. Dans ces deux derniers secteurs, les femmes arrivent, selon le lieu et l'année, à représenter entre 10 et 15% des inscriptions au registre des métiers. Certaines, enfin, exercent des professions inclassables et marginales comme cette artisane tourangelle réparatrice de parapluie. Ponctuellement, dans le temps comme dans l'espace, des femmes s'installent dans des secteurs où elles ne sont pas habituellement. A Bordeaux, plusieurs femmes deviennent photographes en 1938 par exemple. Cet afflux ne se retrouve pas ailleurs, ni même à Bordeaux à une d'autre date. Les femmes photographes ne sont, globalement, pas très nombreuses.

### ■ Métiers de femmes

---

<sup>2</sup> Le registre des métiers est le registre où tous les artisans doivent s'inscrire depuis 1936. C'est l'équivalent pour l'artisanat du registre du commerce et des sociétés (créé lui en 1920).

Les femmes se concentrent dans trois secteurs de l'artisanat : l'entretien des vêtements, la coiffure et surtout la confection. L'entretien ne constitue pas une activité majeure de l'artisanat à la fin des années 1930. Il ne représente qu'à peine 2% des établissements. Mais, avec ses lingères et déjà quelques teinturières, il est presque exclusivement féminin. La coiffure connaît un vif essor dans l'entre-deux-guerres auquel les femmes sont pour beaucoup (Zdatny, 1999). A Tours, par exemple, la moitié des nouveaux salons sont ouverts par des femmes. Ce sont de jeunes artisanes qui s'installent alors ; elles ont, pour la majorité, moins de 25 ans. L'une d'elles, qui s'établit à Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire) en 1938, n'a que 18 ans. Les métiers de l'esthétique émergent aussi avec l'apparition dans les registres de manucures et même de masseuses.

Le domaine par excellence des femmes dans l'artisanat est la confection. C'est un secteur important. Il rassemble 18% des artisans en 1944. Avec l'alimentation et le bâtiment, c'est l'un des trois poids lourds de l'artisanat. Ici, le rapport homme-femme est presque l'exact opposé de celui de l'artisanat dans sa globalité. En effet, les artisanes y représentent, selon les régions, entre 80% et 85% des inscrits au registre des métiers. A côté des couturières et des modistes, appellations générales et les plus fréquentes, se trouvent un fourmillement de spécialités avec des layettières, des guimpières, des casquetières, des corsetières, des fourreuses, des brodeuses, des remailleuses, des tricoteuses, des voilières... Ces multiples métiers correspondent à des spécialisations dans une matière, un type de vêtement ou encore une partie de la fabrication. Contrairement, au bâtiment et à d'autres secteurs, certains termes sont purement féminins. Pour ne prendre qu'un exemple, on parle, dans l'est de la France principalement, de guimpières mais nullement de guimpier.

Ces professionnelles de la couture se concentrent en ville au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Dès les années 1930, les couturières rurales sont assez âgées et les plus jeunes s'installent en ville. En Gironde et en Indre-et-Loire, par exemple, toutes les nouvelles artisanes s'installent en ville. Les trois-quarts se concentrent dans la préfecture ; les autres se répartissent dans les communes de banlieue et dans les petites villes de ces

départements. Les itinéraires individuels confirment cet élan vers la ville. Née en 1901 dans le village de Vaumas (Allier), une jeune couturière s'établit dans un premier temps dans la petite ville voisine de Saint-Pourçain qu'elle quitte pour Tours en 1931. Cette urbanisation des inscrites au registre des métiers traduit deux faits à la fois contradictoires et complémentaires. Premièrement, elle révèle le sous-enregistrement des couturières rurales. En effet, les recensements de l'entre-deux-guerres montrent des couturières à la campagne alors que celles-ci n'apparaissent pas dans le registre des métiers. Mais, en second lieu, cela procède d'une transformation des activités de la confection. En milieu rural, la couture n'est souvent qu'un appoint. Elle ne se pratique qu'une partie de l'année ou à la demande. C'est ce que font, par exemple, de nombreuses ouvrières à façon. Au contraire, pour certaines femmes, la couture devient une activité à temps plein, une activité indépendante. Celles-là deviennent véritablement artisanes. Et, ce sont celles-là qui se font enregistrer au registre des métiers. On peut donc observer une professionnalisation de l'activité. Une professionnalisation qui se fait avant tout en ville.

#### ▪ **Les années noires, années des artisanes ?**

Ceux qui sautent le pas de l'indépendance professionnelle pour s'établir comme artisans sont issus habituellement de deux catégories sociales. Ils viennent, d'une part et pour une large majorité, du monde ouvrier et, d'autre part, du milieu artisanal lui-même. La guerre rompt quelque peu ce schéma en conduisant vers l'artisanat des catégories sociales inhabituelles : des cadres, des agriculteurs et beaucoup de femmes. C'est, l'inactivité et la nécessité qui les poussent à se mettre à leur compte. On trouve ainsi des salariés, de tous les échelons, que la démobilisation laisse sans emploi et qui tentent d'employer leur savoir-faire pour eux-même. Les femmes ont, quant à elles, une raison supplémentaire et nouvelle de tenter leur chance dans l'artisanat. Leurs époux retenus prisonniers, elles se retrouvent seules pour assumer les charges du foyer. Il leur faut donc trouver un revenu d'où leur décision de devenir artisane. C'est la nécessité du moment plus qu'un projet

professionnel longtemps mûri qui les motive. Ce sont des établissements de circonstances ; ce qui ne sera pas sans incidence après la guerre. Le mari revenu, la conjoncture se dégradant pour l'artisanat, elles n'auront pas de raison de s'accrocher à un statut d'artisane qu'elles n'ont pas spécialement désiré.

Depuis ce socle commun, les parcours se singularisent. Certaines transforment en activité professionnelle devant dégager des revenus réguliers une activité qu'elle pratiquait jusque-là de façon occasionnelle. La guerre a donc pu précipiter l'évolution décrite ci-avant mais pas forcément de façon viable et durable. D'autres reprennent une activité qu'elles avaient exercée dans le passé mais abandonnée, souvent au moment du mariage. C'est ce qu'explique cette tourangelle dans le dossier qu'elle remplit à la préfecture pour solliciter l'autorisation de s'installer<sup>3</sup>. Originnaire du Poitou, elle a suivi un apprentissage de couturière, mais elle n'exerce pas sa profession. Probablement l'a-t-elle abandonnée lorsqu'elle a suivi son époux à Tours (le dossier ne le dit pas). Elle ne projetait pas de s'établir, mais son mari est prisonnier et elle reste seule avec leur fille de deux ans et demi. Comme cette dernière, la majorité choisit de devenir coutière, reproduisant ainsi un modèle bien établi avant la guerre. D'autres présentent des projets plus originaux comme cette femme qui voudrait devenir taxi en utilisant le véhicule familial. Les pénuries font naître des activités nouvelles. L'heure est à l'imagination et à la débrouillardise. On répare ce qu'on aurait autrefois jeté ; on fait durer ce qu'on a. Par exemple, le registre des métiers de Tours inscrit une réparatrice de stylo en 1947.

Ces installations sont fragiles. L'improvisation dans laquelle elles se réalisent ne laisse pas le temps d'économiser pour se constituer un capital de départ et s'équiper correctement. Aussi, voit-on beaucoup de ces nouvelles artisanes se lancer avec quasiment rien. D'ailleurs, bien souvent, elles ne remplissent pas la partie du formulaire de la demande d'autorisation qui concerne le capital, les outils, les

---

<sup>3</sup> Depuis septembre 1939, c'est-à-dire depuis l'entrée en guerre, il faut une autorisation pour créer ou modifier un établissement artisanal, commercial ou industriel. Les dossiers des candidats à l'installation sont une source précieuse pour étudier la petite entreprise dans cette période. La liberté d'installation est rétablie en 1946.

matières et la main d'œuvre. Malgré des avis négatifs, le préfet autorise néanmoins l'établissement pour des raisons humanitaires. Telle coiffeuse n'a à déclarer qu'une paire de ciseau et une glace, telle couturière que des aiguilles et des ciseaux... En ces temps de pénurie, elles n'ont pas non plus de matières premières ; il faudra donc que leurs clientes viennent avec leurs tissus. Ses dossiers trahissent aussi l'absence de locaux professionnels spécifiques. Ces artisanes n'ont que leur logement pour travailler. Ces « ateliers » sans moyens seront les premiers à disparaître après les années quarante.

Pour l'heure, le régime de Vichy encourage plutôt ce mouvement car il voit dans l'artisanat un moyen de maintenir les femmes dans leur foyer. Vichy préfère l'artisane qui travaille à son domicile plutôt que l'ouvrière en usine. L'artisane s'inscrit mieux dans ses conceptions conservatrices de la famille. Cet encouragement n'a donc rien d'une émancipation. De surcroît, Pétain a une vision très archaïque de l'artisanat, et plus encore des femmes dans l'artisanat. L'artisane que les pétainistes apprécient, c'est la dentellière du Puy, la brodeuse, la fileuse de laine... Ce sont ces métiers-ci que le régime met à l'honneur dans les expositions artisanales qu'il soutient.

Dans le contexte très particulier des années quarante, le nombre d'artisanes augmente donc. En 1948, elles sont environ 205 000 contre 139 000 dix ans plus tôt. En l'espace d'une décennie, les artisanes sont donc devenues quasiment moitié plus nombreuses. Cette croissance est un peu plus rapide que celle de la population active féminine. En conséquence, la part des artisanes y augmente. Les artisanes représentent désormais 2,9% des actives. Cette proportion demeure néanmoins assez faible. En outre, elle reste inférieure au pourcentage des artisans dans la population active totale.

- **La mutation de l'artisanat : une crise pour les artisanes**

Les années 1950 et 1960 sont une période de crise et de mutations dans l'artisanat. Or, le secteur où les femmes sont les plus présentes est aussi l'un des plus

fragiles. Le déclin de la confection est préjudiciable aux artisanes. Progressivement, la confection devient une branche secondaire de l'artisanat. Elle ne pèse plus du tout du même poids que l'alimentation et surtout le bâtiment (lequel s'est, au contraire, renforcé). Elle ne rassemble plus que 7% des artisans en 1967 et 2,5% en 1996<sup>4</sup>. La crise de la confection n'est pas propre à l'artisanat. C'est l'ensemble du secteur qui en pâtit. Mais, elle a des conséquences particulières pour l'artisanat, notamment pour les artisanes. Ces dernières subissent les transformations de ce marché. La part du sur-mesure y diminue constamment au profit du prêt-à-porter ou de ce que l'on appelle, dans les années 1950, l'industrie de la demi-mesure. Le paradoxe est que cette évolution est notamment due au rôle directeur que prennent les femmes sur ce marché. En effet, jusque vers 1950, les dépenses masculines d'habillement sont supérieures à celles des femmes et des enfants. La situation s'inverse ensuite. Or, les femmes font moins appel aux artisan(e)s que les hommes (Dumas, 1961). En somme, la féminisation de la consommation joue contre celle de l'artisanat. Progressivement, la couture ne suffit plus à assurer un revenu décent à ces artisanes. Celles qui ne renoncent pas complètent leur chiffre d'affaires par la vente de tissus ou d'articles de mercerie comme cette couturière bretonne interrogée par le sociologue J. Maho en 1963 (Maho, 1968). D'autres se reconvertissent dans le commerce de vêtements dont elles n'assurent plus que les retouches. D'artisanes, ces femmes deviennent ainsi commerçantes.

De véritables artisanes subsistent. Elles occupent des créneaux où la production en série n'est pas viable et où la fabrication doit être manuelle. C'est le cas, par exemple, du travail de la fourrure. Les artisanes s'adaptent en occupant ce que les économistes appellent des niches. Ainsi, certaines se spécialisent dans les grandes tailles, marché étroit qui n'intéresse pas les industriels mais, au contraire, parfaitement adapté à la superficie d'une entreprise artisanale. D'autres ne font plus que des robes de mariées ou des vêtements en cuir par exemple. Cependant, ces

---

<sup>4</sup> *Etude sur la modernisation du secteur des métiers en 1967*, APCM, 1968. *Tableau de l'économie française*, INSEE, 1997. Le chiffre de 1996 est d'autant plus faible qu'il inclut les artisans du cuir.



créneaux sont trop étroits pour supporter de nombreuses artisanes. Seules quelques-unes peuvent s’y installer durablement.

**Fig. : pourcentage de femmes dans les différents secteurs de l’artisanat en 1996**

<b>secteur d'activité</b>	<b>%</b>
<i>alimentation</i>	12,3
<i>métaux</i>	4,1
<i>confection, cuir</i>	58,2
<i>bois, ameublement</i>	10,9
<i>productions diverses</i>	17,6
<i>bâtiment</i>	2,1
<i>réparation, transport</i>	9
<i>teinturerie, soin de la personne</i>	71,8
<i>services divers</i>	39,3
<i>autres activités</i>	15,4
<b>Ensemble</b>	<b>16,7</b>

Source : TEF, 1997.

Face aux difficultés de leurs métiers habituels, quelques femmes investissent des secteurs jusque-là exclusivement masculins. Dans le bâtiment, les métiers traditionnels restant masculins, les femmes entrent avec de nouvelles spécialités comme celle de décoratrices d’intérieur. Le bâtiment reste, toutefois, le secteur où les artisanes sont les moins nombreuses. Dans d’autres branches, certaines arrivent à s’imposer sans ce détour. En 1952, par exemple, une femme s’installe dans le centre de Bordeaux comme mécanicienne. Toutefois, si ce cas mérite d’être signalé, c’est précisément parce qu’il est rare et isolé. Si elles ne sont plus totalement absentes de ces activités, les artisanes y demeurent néanmoins très minoritaires. En revanche,

les femmes profitent du développement des métiers de l'entretien et de l'esthétique. Les artisanes y occupaient déjà une position forte dans l'entre-deux-guerres ; elles y deviennent très nettement majoritaires. Près des trois quarts des entreprises de cette branche sont dirigées par des femmes à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

Ces mouvements ne compensent pas les pertes de l'habillement. Le déclin de la confection a pour conséquence de diminuer la part des artisanes. Les femmes ne représentent plus que 16,5% des artisans en 1996. Alors que les effectifs de l'artisanat se sont stabilisés<sup>5</sup>, les artisanes ne sont plus que 133 000 à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle; soit 70 000 de moins qu'un demi-siècle plus tôt. Entre 1948 et 1996, le nombre d'artisanes a ainsi chuté d'un tiers. Cependant, le chiffre du milieu du siècle correspond à une conjoncture très particulière. Par rapport aux années 1930, l'artisanat ne perd que 6 000 femmes. La chute est moins forte sur le long terme, mais elle est quand même là. Mais, c'est surtout en comparaison de la population active féminine que le repli est conséquent dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. En effet, dans cette période, le nombre d'actives s'est fortement développé. L'opposition de ces tendances fait que les artisanes ne représentent plus que 1,1% de la population active féminine. Plus que jamais le statut d'artisane est marginal chez les femmes actives.

#### ■ **L'indépendance soluble dans le mariage**

On pourra évoquer plusieurs causes à cette sous-féminisation de l'artisanat : la pénibilité de certaines tâches, un enseignement technique qui reproduit des stéréotypes sociaux en orientant les demoiselles vers les métiers du fil et de l'aiguille... Sans minorer les précédents, un autre facteur ressort : le mariage apparaît comme un frein puissant à la féminisation de l'artisanat. En 1938, par exemple, 47% des artisanes ne sont pas mariées en Gironde et 53% en Touraine. Inversement, 75% des hommes sont mariés en Gironde et 88% en Touraine. La différence est patente.

---

<sup>5</sup> Depuis la fin des années 1960, les entreprises artisanales sont environ 800 000 ; soit autant que dans l'entre-deux-guerres.

Le mariage constitue un obstacle juridique pour devenir artisanne. Jusque tard dans le siècle, la femme mariée est sous la tutelle de son mari. C'est une mineure juridique. Il lui faut l'accord de son conjoint pour créer une entreprise. Cette disposition du Code civil n'a été abolie qu'en 1965. A l'obstacle juridique, s'ajoutent une barrière sociale qui se lit dans la courbe en U de l'âge à l'installation. Des artisanes créent leur entreprise quand elles sont encore jeunes, voire très jeunes, comme les coiffeuses précédemment citées qui n'ont que 17-18 ans. Les installations diminuent après 25 ans. On y trouve très peu de trentenaires. Puis, elles redeviennent nombreuses après 40 ans. Ce cycle correspond à différentes situations familiales. Les plus jeunes sont encore célibataires. Les plus âgées sont divorcées ou le plus souvent veuves. Cette courbe renvoie donc à des situations en marge du mariage. Les femmes deviennent artisanes avant ou après un mariage mais moins facilement dans le mariage. De toute évidence, les époux consentent rarement à donner la nécessaire autorisation. Au contraire, il n'est pas rare que des artisanes établies avant leur union cessent leur activité une fois mariées. Quelques-unes ont ainsi des parcours complexes qui alternent des périodes d'activité et d'inactivité. Elles s'installent entre 20 et 25 ans, puis elles s'arrêtent après leur mariage et enfin reprennent leur métier après un divorce ou un veuvage. C'est donc souvent en dehors du mariage que les femmes s'inscrivent dans l'artisanat. Elles paient leur indépendance économique et professionnelle au prix fort : celui de la solitude, une solitude pas forcément choisie, et d'une certaine misère sentimentale et sexuelle. Créer sa propre entreprise artisanale est assurément plus difficile pour une femme que pour un homme.

Le veuvage est très fréquent. Il explique une moyenne d'âge à l'installation assez élevée chez les femmes (41 ans en 1938). Les difficultés des secteurs féminins après 1950 entretiennent cette moyenne. En effet, les plus âgées s'accrochent le plus à leur indépendance. Il leur est difficile d'accepter un retour vers le salariat et, de plus, du fait même de leur âge, il leur devient plus difficile de trouver un emploi de ce type. Aussi, préfèrent-elles rester artisanes, quitte à n'en vivre que chichement. Ces artisanes vivent manifestement dans une certaine pauvreté. En 1959, dans les

Bouches-du-Rhône, par exemple, le chiffre d'affaires moyen dans l'artisanat du textile est de seulement 19 364 francs. A l'autre bout de l'échelle, dans l'alimentation, il est de 75 165 francs (Wolkowitsch, 1965). Le secteur le plus féminisé est l'un des moins rémunérateurs.

### ■ Le couple et l'atelier

Il faut se poser la question du travail des conjointes avec leur mari artisan. On sait désormais que le travail féminin a longtemps été sous-estimé car il était mal comptabilisé, ce qui le rendait invisible. Cette invisibilité du travail féminin concerne en tout premier lieu la petite entreprise indépendante où le travail se fait souvent en couple mais où seul le travail de l'époux est retenu à l'heure du recensement. Cette notion a montré toute sa valeur pour la boutique et l'agriculture. Mais, elle pose plus de problème dans l'artisanat car elle suppose la présence de la boutique. C'est celle-ci qui rendrait nécessaire le travail en couple et qui serait tenu par la conjointe (Gresle, 1981). Or, les artisans ne sont pas des commerçants et ils n'ont pas la nécessité d'une boutique.

Dans l'artisanat de l'alimentation, la boutique est effectivement de norme. Ces artisans écoulent directement leur production dans une boutique accolée à l'atelier. Et, effectivement, c'est en règle générale l'épouse de l'artisan qui tient la boutique. Ce secteur rentre bien dans le cadre précédemment décrit. Toutefois, cela ne fait pas de ces femmes d'artisan des artisanes. Elles ne possèdent pas les techniques de ces métiers, faute de pouvoir accéder à des formations professionnelles quasiment réservées aux hommes. Si l'on est bien en présence de travailleuses mal reconnues, ce n'est pas d'artisanes qu'il s'agit.

Mais, l'alimentation est l'exception qui confirme la règle. Dans les autres métiers, les artisans n'ont pas de boutique. Les artisans du bâtiment, par exemple – de loin les plus nombreux – travaillent sur leurs chantiers et n'ont pas de boutique. La nécessité du travail en couple disparaît. Cela ne veut pas dire que l'épouse n'a pas

sa place dans l'entreprise. Certaines s'occupent, par exemple, de la comptabilité ou des commandes mais, le plus souvent, les artisans le font eux-même.

Néanmoins, une prospection de type archéologique révèle que même dans ces métiers où la boutique n'est pas la norme, certains artisans en ont une. Les sources écrites comme les recensements montrent que ce sont des entreprises familiales, où l'on se succède de père en fils (ce qui n'est pas une règle majoritaire). C'est le cas des Béchet, par exemple, artisans-peintres à Breteuil-sur-Iton sur trois générations entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. L'épouse n'a pas de profession dans ces recensements et il est vraisemblable que c'est elle qui tenait la boutique. Dans des cas comme celui-ci l'entreprise doit faire vivre et occuper l'ensemble de la famille. Il semble donc qu'il faille réviser la causalité habituellement reçue. Dans l'artisanat, ce n'est pas la boutique (généralement absente) qui appelle le travail familial (et en premier lieu, celui de l'épouse) mais bien plutôt le travail familial qui conduit à la boutique. Pour l'artisan, aménager une boutique est aussi un moyen de retenir l'épouse au foyer et de justifier le refus d'un emploi à l'extérieur.

En 1975, 80% des épouses d'artisans ont leur propre activité professionnelle (Zarca, 1986). Donc, inversement, seulement 20% travaillent avec leur mari ; une proportion proche de celles des travailleurs familiaux en 1967<sup>6</sup>. Cette situation se retrouve ailleurs en Europe. Dans le textile catalan, fréquemment, les femmes sont ouvrières et les maris artisans (Enrech, 2005). Ces données vont contre l'idée reçue que l'entreprise artisanale est une entreprise familiale. En réalité, c'est plutôt une entreprise individuelle. La majorité des artisans travaillent seuls ; sans salarié ni aide familiale. Cette situation procède pour beaucoup d'un désir d'indépendance qui va jusqu'au refus d'embaucher. Mais, il y a aussi des raisons économiques évidentes. La surface de ces micro-entreprises n'est pas suffisante pour employer une personne. Les bénéfices ne sont pas suffisants pour faire vivre l'artisan et son épouse. A

---

<sup>6</sup> A cette date, seulement 22% des artisans emploient un membre de leur famille (qui n'est pas forcément l'épouse). *Etude sur la modernisation...*, op. cit.

contrario, l'alimentation, où le travail en couple est le plus fréquent, est l'activité artisanale où le chiffre d'affaires moyen est le plus important.

Enfin, on peut penser que les épouses ne veulent pas travailler dans l'entreprise. En effet, ni artisanes, ni salariées, les femmes qui travaillent avec leur mari artisan n'ont aucun statut. On est là au cœur de l'invisibilité du travail féminin. Tout comme les conjointes d'agriculteurs, elles ne bénéficient d'aucune protection sociale. Elles n'ont pas davantage de droit à la retraite pour n'avoir pas cotisé et les veuves d'artisans n'ont alors pour vivre que le minimum vieillesse. Ce n'est qu'en 1982 (Loi du 10 juillet 1982) que l'Etat reconnaît le statut de conjointe d'artisan, après qu'au début des années 1970 les premiers mouvements de conjointes ont revendiqué leurs droits.

Donc, les épouses des artisans travaillent mais en dehors de l'entreprise du mari. Elles sont, le plus souvent, ouvrières ou employées. Les femmes rattachent ainsi les artisans au milieu populaire, dont eux-mêmes sont issus. Au final, le travail en couple reste une réalité limitée dans l'artisanat.

#### ▪ **Conclusion**

En conclusion, l'artisanat s'accorde mal au féminin. Les artisanes sont peu nombreuses et elles sont de moins en moins dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Essentiellement couturières au milieu du siècle, elles subissent le déclin des industries textiles. Minoritaires dans l'artisanat, elles le sont plus encore dans la population active. On ne peut donc guère soutenir que les femmes ont trouvé dans l'indépendance économique, du moins dans l'artisanat, les emplois qui leur auraient été fermés dans le salariat. Enfin, il ne faut pas non plus exagérer l'importance du travail en couple. La boutique, qui n'est pas de norme dans l'artisanat, n'appelle pas le travail des femmes. Il semble bien plutôt, dans l'artisanat, que se soit le travail des femmes qui crée la boutique.

\* \* \*

## *Bibliographie*

Dumas M., 1961, *L'évolution de l'artisanat dans les métiers de la mode féminine*, Centre international d'étude de l'artisanat, Institut de droit comparé, Université de Paris.

Enrech C., 2005, « Hiérarchie de l'usine et qualification dans l'industrie textile catalane du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire et sociétés*, 14, pp. 10-23.

Gresle F., 1981, *L'univers de la boutique. Les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Lille, PUL.

Maho J., 1968, « Paysans et petits commerçants ruraux : un exemple breton », *Etudes rurales*, 30, pp. 5-42.

Perrin C., 2001, *Les entreprises artisanales et la politique économique de l'Etat en France (1938-1970)*, thèse de doctorat, Université de Tours.

Perrin C., à paraître 2005, *Entre glorification et abandon. L'Etat et les artisans en France (1938-1970)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Schweitzer S., 2002, *Les femmes ont toujours travaillé ; Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob.

Viruega J., 2004, « Visibilité et invisibilité du travail féminin. L'exemple de la bijouterie parisienne de 1860 à 1914 », *Histoire et sociétés*, 12, pp. 89-101.

Wolkowitsch M., 1965, « Essai sur l'artisanat dans les Bouches-du-Rhône »,  
*VIII<sup>ème</sup> colloque d'histoire sur l'artisanat et l'apprentissage*, Aix-en-Provence, Ophrys.

Zarca B., 1986, *L'artisanat français du métier traditionnel au groupe social*, Paris,  
Economica.

Zdatny S., 1999, *Coiffure, famille, patrie*, Paris, L'atelier de l'Archer.